

## **CNRS**

Dépasser les frontières de la connaissance



## Le CNRS en bref

Le Centre national de la recherche scientifique est un organisme public de recherche placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

**Pluridisciplinaire,** il couvre l'ensemble des domaines scientifiques : les sciences humaines et sociales, la biologie, la physique nucléaire et la physique des particules, les sciences de l'information, les sciences de l'ingénierie et des systèmes, la physique, les mathématiques, la chimie, les sciences de la Terre et de l'Univers, l'écologie et l'environnement.

Interdisciplinaire, il encourage les recherches au croisement des disciplines.

Chaque année le CNRS décerne **la médaille d'or,** la plus haute distinction scientifique française. Depuis 2011, **la médaille de l'innovation** du CNRS récompense des recherches exceptionnelles sur le plan technologique, thérapeutique, économique ou social.

952

unités mixtes de recherche

> 135 unités de service

**32** 

unités propres de recherche

soit

97%

**des unités en partenariat** avec les universités, les grandes écoles et les autres organismes de recherche

32000

chercheur.e.s, ingénieur.e.s et technicien.ne.s

3,2

milliards d'euros de budget

10

instituts\* qui orchestrent la
politique scientifique

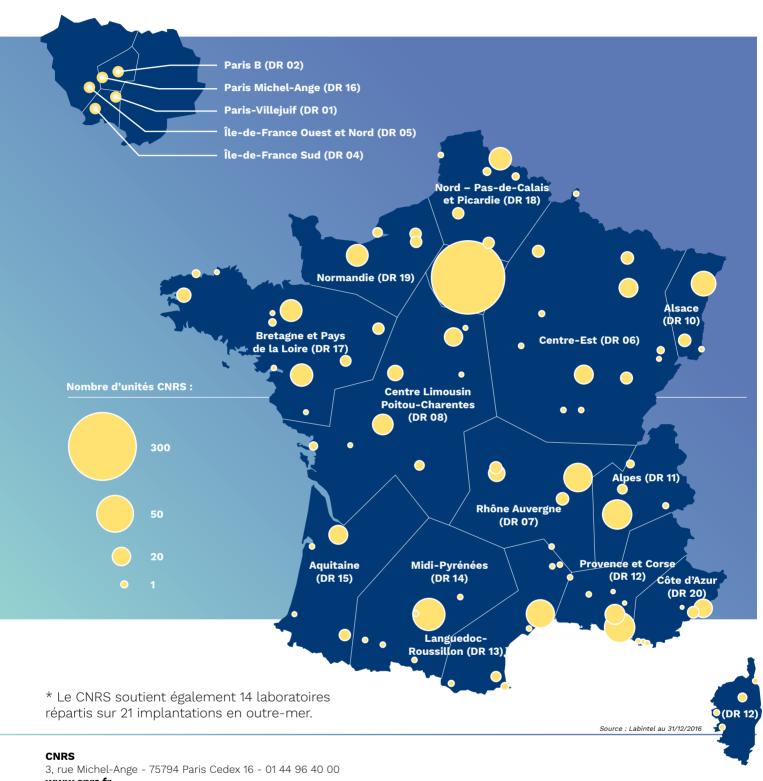
18

**délégations** qui assurent la gestion locale des laboratoires

<sup>\*</sup> INSB Institut des sciences biologiques, INC Institut de chimie, INEE Institut écologie et environnement, INSHS Institut des sciences humaines et sociales, INS2I Institut des sciences de l'information et de leurs interactions, INSIS Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes, INSMI Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions, INP Institut de physique, IN2P3 Institut national de physique nucléaire et de physique des particules, INSU Institut national des sciences de l'Univers

## Les implantations en France

Avec 1144 unités mixtes de recherche et de service, le CNRS couvre l'ensemble du territoire\*. Ses 18 délégations assurent la gestion des laboratoires en région.







Impression : Imprimerie Ménard Juin 2017 (chiffres au 31/12/2016) Photo de couverture : modèle lisse de la surface de Boy en CSG (*Constructive solid geometry*). © Arnaud CHERITAT/CC-BY-SA/CNRS





21 lauréats du prix Nobel et 12 lauréats de la médaille Fields ont travaillé dans ses unités mixtes de recherche. 360 chercheur.e.s ont obtenu une bourse de l'ERC (European Research Council).



Avec plus de 15000 chercheur.e.s et près de 17000 ingénieur.e.s et technicien.ne.s, le CNRS occupe une place de premier plan dans la recherche mondiale. Premier producteur d'articles scientifiques au monde avec 50600 publications, le CNRS est en tête de plusieurs classements internationaux (Nature Index, Scimago Institutions Rankings, etc.)



Le CNRS contribue au rayonnement de la recherche française dans le monde à travers 36 unités mixtes internationales, un réseau de 8 bureaux à l'étranger, des conventions signées avec 71 pays et 182 laboratoires internationaux associés.



Télescopes, accélérateurs de particules, calculateurs et grandes bases de données sont des outils indispensables à la recherche. Le CNRS est impliqué dans la conception et la construction de ces très grandes infrastructures au service de toutes les disciplines





Le CNRS communique les résultats de ses recherches auprès de nombreux publics grâce à des films, des magazines, des expositions, des sites Internet et via les réseaux sociaux. Le CNRS donne accès à l'information scientifique et technique aux acteurs de la recherche.



Le CNRS a signé des accords-cadres avec 21 grands groupes industriels et compte 126 structures de recherche communes avec des entreprises.



Les chercheur.e.s et les ingénieur.e.s du CNRS ont participé à la création de plus de 1200 entreprises. À la tête d'un portefeuille de 5629 familles de brevets, le CNRS est le 6° déposant de brevets en France (INPI). Il est actionnaire des 14 sociétés d'accélération du transfert de technologies (SATT).



Le CNRS est impliqué dans les politiques de sites où sont implantées les grandes universités de recherche de demain. Il est également membre fondateur des 5 alliances nationales pour la recherche.